

### Les réactions à l'article :

De : **Guilhem SOL-ARBIEU**, le **26-07-06**

Est ce l'application des lois républicaines que vous assimilez à une ambiance de "rafle" ?

[Écrivez-lui](#)

De : **michele BARBIER**, le **26-07-06**

[Écrivez-lui](#)

L'état sarko non merci! On pourrait se croire dans un mauvais film de science fiction, avec un air de déjà vu, ou bien encore, une reconstitution historique des rafles de 1942. Malheureusement la réalité est bien réelle ici, et le débarquement quotidien auquel nous assistons dans les quartiers clandestins de Mayotte a des relents nauséabonds de sinistre mémoire. Quelques exemples pris au hasard des événements. C'était le 6 juin 2006 un débarquement d'un nouveau genre dans le village de Combani au centre de Mayotte, au lever du soleil 60 gendarmes se précipitent dans les quartiers les plus défavorisés, peuplés par des clandestins. Portes de bangas défoncées, femmes sorties du lit sans ménagement, jeunes coursés dans les ruelles, le plus jeune interpellé a quatre jours! Récolte: 63 personnes placées dans les camions grillagés, au vu et su de toute la population locale, puis reconduites sur l'île la plus proche, qui est Anjouan. Vendredi 30 juin 2006, 6 heures du matin à Tsingoni, la circulation est bloquée par plusieurs camions de gendarmerie au tour du quartier dis Hadoumé. De nouveau les interpellations se font sans ménagement, les maisons des récalcitrants seront défoncées, une enfant est même arrêtée sur les toilettes, alors que des plus petit seront menottés, tout cela au mépris des droits les plus élémentaires de respect de la personne et de l'intimité! alors l'état sarkosy, cela vous tente toujours? je propose à tous les hésitants un voyage sous les tropiques de l'absurde et de l'intolérable, avec piquûre de rappel non pas de chikungunya, mais de violences réglementaires sous couvert d'une immigration choisie. En tant que citoyenne, je ne peux tolérer ces dérives policières indignes d'un état démocratique, en tant qu'enseignante d'éducation civique je ne peux assumer le paradoxe qui m'oblige à enseigner la tolérance, le refus des discriminations mais aussi, les valeurs de la république dans un complet décalage avec la Réalité!

# Contre l'arbitraire imposer le respect des droits de l'homme

Publié dans l'édition du samedi 17 juin 2006 DOMIN Journée Nationale  
Commémorative de l'appel du Gal de Gaulle



Le 6 juin 2006 à cinq heures du matin, les forces armées françaises se sont déployées dans le village de Combani à Mayotte, pour effectuer une "opération de police" qui ressemblait à de grandes manœuvres militaires. Objectif de cette opération : une véritable rafle et 60 personnes expulsées, dans l'après-midi même de l'île en direction d'Anjouan. Quelle image donne-t-on au monde, quand on a pu voir des enfants enlevés devant l'école où ils sont scolarisés, ou même des enfants de retour chez eux qui cherchaient leur mère, elle-même expulsée ? La France est-elle encore le pays des Droits de l'Homme et une terre d'asile ? Face à une politique basée sur la peur de l'autre, et sur l'idée fausse que la sécurité des uns dépendrait de l'insécurité dans laquelle une loi plongerait les autres, il nous faut exprimer notre solidarité envers toutes les victimes de ces actes révoltants. Les Réunionnais savent que, c'est dans les actions de co-développement et dans une ambitieuse politique de coopération, que réside la seule réponse durable au problème posé. Il ne faudrait pas que les autorités métropolitaines remettent en cause les liens que notre île tend à établir.



**Contre l'arbitraire imposer le respect des droits de l'homme** Article paru dans Témoignages le samedi 17 juin 2006 DOMIN Journée Nationale Commémorative de l'appel du Gal de Gaulle URL : [http://www.temoignages.re/article.php3?id\\_article=15725](http://www.temoignages.re/article.php3?id_article=15725)

